Il a été délivré en 1887, 2381 livrets nouveaux pour premier versement. Ils se subdivisent comme suit : 1351 à des hommes, 1030 à des femmes. Dans le nombre des hommes sont : 879 majeurs, 442 mineurs assistés de leur représentant légal, et 30 autres mineurs non assistés.

Dans le nombre des femmes, 90 sont mariées assistées de leurs maris, 230 également mariées non assistées ; 336 sont célibataires majeures ou veuves, 298 sont mineures assistées de leur représentant légal, enfin, 77 sont mineures non assistées.

Le nombre des versements en espèces a été de 12,234 ; ils ont été faits par 6,761 hommes, 5,453 femmes, et par 20 sociétés ou associations.

Le nombre des remboursements en espèces, a été de 4.849 ; ils ont été faits par 2.862 hommes, 1982 femmes et par 5 sociétés ou associations.

La moyenne des versements, qui en 1886, était de 185,34, est en 1887 de 197.11.

La moyenne des remboursements, qui était, de 322 75 en 1885, est montée à 351.65.

Le solde 9.795 950,33 dû au 31 décembre 1887 à 186,23 déposants, se décompose comme suit :

4011 livrets de	1 à	20 fr...	42.709	14
3219 »	21 à	100 » ...	161.212	33
1701 »	101 à	200 » ...	256.091	60
2219 »	201 à	500 » ...	810.310	14
2874 »	501 à	1000 » ...	1.974.809	28
3352 »	1001 à	2000 » ...	3.957.604	52
1240 »	2001 et au-dessous	(réductibles)	2.559.397	10
7 »	2001 et au-dessus	(non réduct.)	33.816	22
18623			9.795.950	33

En résumé, malgré le ralentissement des affaires, ces résultats indiquent que les opérations de la caisse d'épargne en 1887, ont été nombreuses et importantes.

Ils font honneur aux administrateurs de la Caisse d'épargne, et particulièrement à leur dévoué président M. Achille Delattre, et au zélé caissier-central, M. J. Frémont, qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs soins à cette utile institution.

Nous rappelons, en terminant, qu'une seconde séance hebdomadaire a lieu tous les samedis.

Cette innovation est des plus heureuse ; elle évite l'encombrement qui se produisait à la séance du dimanche, et réserve celle-ci aux personnes qui ne sont pas libres pendant la semaine.

Les régates de Roubaix-Tourcoing. — Le Club nautique *Trois-Etoiles* avait fixé, il y a quelques jours, au dimanche 5 août les régates internationales de Roubaix-Tourcoing.

Il vient de rapprocher la date de cette fête, qui est dès maintenant fixée au dimanche 15 juillet.

Le Club Nautique a pris cette décision sur les nombreuses doléances, que Roubaisiens et Tourquennois lui ont exprimées ; en effet, la date du 5 août coïncide précisément avec la fête des fabricants, dont nos concitoyens profitent ordinairement pour se rendre dans les villes balnéaires, et, avec la Saint-Christophe, la fête favorite des Tourquennois, dont l'esprit de clocher s'accomodérait difficilement, ce jour-là, d'une excursion hors Tourcoing.

Nous pouvons dire, dès maintenant, d'après des renseignements particuliers, que les régates de 1888 auront, grâce aux engagements dont il est question, un éclat tout à fait exceptionnel.

Une fête touchante. — Comme nous l'avons annoncé, M. et Mme J.-B. Florin-Carrette ont célébré, lundi, le cinquante-et-unième anniversaire de leur mariage.

La cour Desrousseaux, rue des Fleurs, était brillamment pavoisée ; tous les voisins des jubilaires avaient tenu à leur donner une preuve de leur profonde estime.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Martin, à dix heures. Le cortège se composait d'une vingtaine de personnes, presque toutes enfants et petits-enfants des jubilaires.

M. Florin s'est marié en 1837 en l'église Saint-Martin : il a aujourd'hui 74 ans ; sa femme en a soixante-dix.

La famille Florin jouit, dans tout le quartier, d'une grande estime.

L'adjudication de l'exploitation des buvettes, restaurants *et fcitures de l'Ecole de natation, durant* les années 1888, 1889 et 1890, aura lieu le samedi 2 juin, à la mairie.

L'abreuvoir, depuis les premières chaleurs, exhale une odeur caractéristique dont se plaignent les habitants des maisons voisines.

L'eau, disent ces derniers, n'est pas assez souvent renouvelée, et la fosse n'est pas toujours curée à temps.

Un mécanicien lillois, Victor Henry, demeurant rue St-Hubert, était entré, mercredi, à l'estaminet de la *Bonne Monde*, Grand-Place, pendant que la patronne était absente.

La bonne se présenta pour le servir : Victor Henry but pour une somme de 4 fr. 20

Quand la patronne rentra, Henry avoua n'avoir en poche, que 0.55 centimes, l'agent Meurisse, requis, lui conseilla, afin de lui éviter le gros désagrément d'aller au poste, de laisser en dépôt un objet quelconque à la cabaretière.

Henry, dont les libations copieuses commençaient à déséquilibrer le cerveau, refusa : on dut, devant son attitude vis-à-vis de la cabaretière, l'emmener au violon.

Fédération Roubaisienne. — Voici le résultat du concours de Chantilly, 21 mai, donné à l'*Epervier* :

1108 pigeons, 1400 pigeons essais compris. lâchés à 7 heures, vent nord-ouest, temps clair, bonne arrivée. 1er pigeon à 10 h. 02 m 45 secondes soit 943 m. 32 c. à la minute, dernier à 10 heures 10 m. 15 s. soit 899 m. 82 c.

1er Mulliez, Mouveaux; 2e Loncke, Roubaix; 3e Hazebrouck, Roubaix; 4e Cocheteux, Croix; 5e Florin, Croix; 6e Deffrenne, Roubaix; 7e Devos, Roubaix; 8e Vandevoorde, Roubaix; 9e Dhalluin, Mouveaux.

10e prix, Sandrap, Croix; 11e, Delannoy, Roubaix; 12e, Losfeld, Blanc-seau; 13e, Deheuvels, Blanc-seau; 14e, Clément, Mouveaux; 15e, Wcerts, Roubaix; 16e, Catel, Blanc-seau; 17e, Hazebrouck, Roubaix; 18e, Fontaine, Roubaix; 19e, Papegaie, Blanc-seau; 20e, Duhamel; 21e, Duhem; 22e, Chocroux; 23e, Dancette; 24e, Lefebvre; 25e, Loquet; 26e, Roussel, 27e, Devos; 28e, E. Mathon; 29e, François.

30e prix, Briet ; 31e, Capart; 32e, Lampe ; 33e, Leclercq ; 34e, Gaufet ; 35e, Rotti ; 36e, Duhamel ; 37e, Dhalluin; 38e, Mangot ; 39e, Dhal ; 40e, Duhem ; 41e, Senneville; 42e, Guesquière ; 43e, Capart ; 44e, Godefrin; 45e, Balcaen; 46e, Balcaen; 47e, A. Mathon; 48e, Catel; 49e, Demeulenaere.

50e prix, Dhal; 51e, Vannecke; 52e, Weerts; 53e, Loncke; 54e, Catel; 55e, Leclercq ; 56e, Hazebrouck 57e, E. Catteau ; 58e, Vandenbrugg ; 59e, Watteau; 60e, Dhalluin; 61e, id ; 62e, Deffrenne; 63e, Blomaert; 64e, Vlaminck; 65e, Vrenne; 66e, Stenaeke; 67e, Simon ; 68e, Dehaes ; 69e, Deconinck ; 70e, Catel ; 71e, Ovine; 72e, Hourel; 73e, Cornille; 74e, Leclercq.

75e prix, Lebrun; 76e, Vanbeileghem; 77e, Tassaert; 78e, Gotaals; 79e, Debacker; 80e, E. Mathon; 81e, Van de Bary; 82e, A. Mathon; 83e, Vannecke; 84e, Deffrenne; 85e, Prouvost; 86e, Vanhesche; 87e, J. Willem; 88e, Clément; 89e, Lepers; 90e, Dessaut 91e, Hazebrouck; 92e, Berton, 93e, Demeulenaere 94e François.

95e, Durez ; 96e, Dugardin; 97e. Godefrin; 98e, Van de burg ; 99e, Stoffin ; 100e, Blonde ; 101e, Weerts ; 102e, Vanacker; 103e, Desbrenne ; 104e, Paret ; 105e, Pontheu ; 106e, E. Catteau ; 107e, Bessaert ; 108e, Dhalluin; 109e, Dhalluin ; 110e, Debusker; 111e, Leplat.

Distribution des prix, le jeudi soir 24 mai, au siège de l'*Epervier*, rue Wait.

Dimanche, concours de Château-Gaillard, vitesse-propre, carré de 16 kil. 200 fr. prix d'honneur, au siège de la *Colombe d'Or*, chez Mme Vve Catel, au Blanc-Seau. Même jour, concours de St-Just, 125 fr. prix d'honneur.

Wattrelos. — Un incendie s'est déclaré, mercredi matin, vers deux heures chez M. Pierre Hermans, meunier à Wattrelos.

Ayant entendu du bruit dans sa meunerie, M. Pierre Hermans avait supposé que c'était un orage ; mais tout à coup par une fissure qui s'était faite au plafond, il aperçut des étincelles. Le meunier n'eut que le temps d'emporter un petit enfant de sept ans qui couchait à ses côtés et de prévenir ses autres enfants. A peine étaient-ils sortis que sa maison s'écroulait. On évalue les pertes à 19,000 francs. Il y a assurance pour 23,500 francs à la Cie *La Foncière*.

Lys-lez-Lannoy. — M. Louis Boutemy, maire de Lys-lez-Lannoy, dont le mandat était expiré et qui avait, dimanche dernier, refusé d'accepter sa réélection comme maire, est revenu sur sa décision, à la suite des instances réitérées des membres du conseil municipal.

Wasquehal. — Un camionneur de Roubaix, nommé V... était entré dernièrement dans un estaminet au *Capreau*. Il s'était assis sans y prendre garde, à une table où deux individus se trouvaient et qui partirent presqu'aussitôt. Quand V..., voulut payer sa consommation, son porte monnaie avait disparu. Les soupçons se portèrent sur les individus qui venaient de sortir. Il les retrouva dans un cabaret de l'*Allumette*. Il les fit fouiller par le cabaretier. L'un d'eux refusa. Il voulut alors les conduire chez le commissaire. Chemin faisant, le voleur laissa tomber le porte-monnaie, mais il avait eu soin de retirer l'argent qu'il contenait. V... voulut connaître les noms des voleurs. Ceux-ci ont déclaré se nommer Laiset frères, mais ils sont inconnus à l'adresse qu'ils ont donné.

Toufflors. — Le carrousel de Toufflors avait attiré, lundi, beaucoup de monde dans cette commune.

Le cortège s'est formé, vers trois heures chez M. Dassonville, estaminet du *Faisan Doré*. Il se composait de 100 cavaliers environ, précédés de la musique municipale. Le cortège s'est rendu de là dans le jardin de M. le Maire où avait lieu le carrousel.

Voici la liste des lauréats : 1er prix, Henri Lebrun, de Bondues ; 2e, Désiré Plouvier, de Toufflers ; 3e, J.-B. Lebrun, de Bondues ; 4e, Charles Pollet, de Mons-en-Pevèle ; 5e, Camille Dassonvilliers, de Croix ; 6e, Jean-Louis Debarbieux, de Lys-lez Lannoy ; 7e, Désiré Plouvier, de Leers ; surprises : 1re, Henri Lepers, de Bondues ; 2e, Edmond Quénée, de Lys-lez-Lannoy ; 3e, Denis Defemmare, de Templeuve (Belgique) ; 4e, Floris Salembier, de Wattrelos.

L'énergie manque !

Chaque jour, on se dit : « Cela ne peut pas durer ainsi, aujourd'hui je vais prendre quelque chose, ou je tomberai certainement malade », et le jour se passe, et l'on ne fait rien. Les malaises font place à des maladies sérieuses et l'on regrette alors son manque d'énergie. Pourtant l'emploi des Pilules Suisses, qui auraient guéri ces malaises, n'est ni coûteux, ni difficile, les gens actifs et prudents le savent bien. 17124d

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Une mise en demeure. — L'ancienne municipalité est rentrée à l'Hôtel-de-Ville, grâce au concours de la *Ligue républicaine* qui fait déjà sentir son joug par son organe attitré.

Nous extrayons de l'entrefilet consacré hier, par le *Journal de Tourcoing*, à l'installation de l'administration municipale, le passage suivant qui est suffisamment topique :

« Comme politique républicaine, la dernière période a fait naître des mécontents. Beaucoup de républicains sincères ont trouvé que *dans bien des cas elle n'a pas été assez marquée jusqu'ici*, et pourquoi ne le dirions nous pas, a été *une politique trop réservée* à l'endroit des adversaires déclarés du régime républicain.

» Ces adversaires nous ont fourni pendant le cours de la période électorale la mesure de ce qu'ils seraient aux affaires.

» Ah ! c'est alors qu'une guerre sans trêve ni merci serait faite aux républicains !

» Aussi, sans demander que la municipalité imite les cléricaux, nous avons le ferme espoir que lorsqu'il y aura en jeu une question dont la solution s'imposera dans un *sens démocratique*, on l'adoptera sans se soucier des cris que pourraient pousser MM. les cléricaux. »

Pour qui connaît les tendances de la Ligue, *sens démocratique* signifie *sens anti-religieux*. C'est la laïcisation, qu'on impose à bref délai à l'administration de M. Hassebroucq. Obéira-t-elle à cette injonction ?

Le Comité tourquennois de la Société française de secours aux blessés militaires nous communique le détail du cent-trentième envoi de dons en nature, que cet e Société a adressé, par le transport de mai, à nos ambulances du Tonkin. Le voici : 200 bouteilles de vin de quinquina au malaga — 1,000 boîtes de lait concentré — 370 boîtes de farine Morton — 100 kilos de chocolat — 200 chemises — 360 paires de chaussettes — 30 kilos de tabac — 2,000 cigares.

Le total des dons en nature et des allocations distribués aux blessés et aux rapatriés du Tonkin, par la Société française, s'élève, à ce jour, à quatre cent quatre-vingt quinze mille francs.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de dame Thérèse, supérieure des écoles et du couvent des dames de la Sainte-Union de Marcq-en-Barœul depuis 39 ans.

Cette vénérable religieuse emporte l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu. La paroisse toute entière est en deuil.

Elle est morte dans sa 64e année et la 45e de sa profession religieuse.

Ses funérailles seront célébrées en l'Eglise de St Vincent de Marcq, demain vendredi, à neuf heures.

Les concerts d'été de la place Thiers s'ouvriront, le dimanche 7 juin.

Un enfant brûlé. — Dans l'après-midi de mercredi, un jeune enfant de trois ans, Noël Bonte en garde chez Mme Depoorter, rue du Clinquet, est tombé accidentellement dans un seau d'eau bouillante. M. le docteur Mahieu, qui lui a donné les premiers soins, a constaté des brûlures du premier degré sur les cuisses et sur le ventre.

L'état de l'enfant est aussi satisfaisant que possible : à moins de complications, la vie ne paraît pas en danger.

L'ouvrier blessé, il y a quelques jours, chez M. Leman-Salembier, filateur, rue du Haze, J.-B. Leplat, est décédé, l'avant-dernière nuit, à l'Hôtel-Dieu.

La situation du blessé s'était sensiblement améliorée et l'amputation du poignet droit était opérée jeudi matin, quand une fièvre cérébrale s'est déclarée qui a enlevée le malheureux quelques heures.

J.-B Leplat est âgé de 41 ans, [illegible] marié mais vivait séparé de sa famille.

La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges la nommé Irma Demarque, couturière, inculpée de vol en Belgique.

Un acte de probité qui mérite d'être signalé. Un brave ouvrier fileur de la maison Flipo-Holbecq, nommé Louis Delespaul, a trouvé, hier matin, en se rendant à son travail, un porte-monnaie contenant la somme assez ronde de 236 francs. Cet honnête homme s'est empressé de déposer le porte monnaie au bureau de police.

Deux ouvriers de la filature Valentin et Flipo les sieurs Léon D'Hooghe et Julien Borgier, ont été arrêtés pour infraction à la loi du 25 mai 1864, entravant la liberté du travail. Ces deux ouvriers ont essayé par des menaces de faire quitter le travail à leurs camarades.

Paroisse de Notre-Dame de Lourdes. — Les élèves de l'Institution libre du Sacré-Cœur ont fait hier jeudi leur pèlerinage annuel.

Voici l'ordre des cérémonies jusqu'à la fin du mois de mai :

Vendredi 25. — A six heures, Messe de communion à laquelle assisteront les habitants de la rue Masquelier. — A huit heures et demie Messe de Pèlerinage pour les Dames de la conférence de Saint-Christophe et des Œuvres de Sainte Elisabeth et de la Communion réparatrice ; les chants seront exécutés par les membres de l'Association.

Samedi 26. — Messe de communion et de pèlerinage pour les habitants de la rue du Clocher.

Dimanche 27. — Grand'messe solennelle à dix heures ; les chants seront exécutés par la société chorale du Petit-Château. — Vêpres à deux heures et demie. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et salut solennel pour les membres de l'Archiconfrérie et pour les malades et infirmes recommandés par les pèlerins.

Lundi 28. — A six heures, messe de communion et de pèlerinage pour les habitants de la rue des Phalempins.

Mardi 29. — A six heures, messe de communion à laquelle assisteront les habitants du hameau Dorrière. — A neuf heures, messe de pèlerinage par M. le chanoine Peenaert, directeur du monastère de Notre-Dame des Anges ; les chants seront exécutés par la société chorale du Pensionnat.

Mercredi 30. — A six heures, messe de Communion et de Pèlerinage pour les habitants de la rue Dubrulle.

Jeudi 31. — A six heures, messe de Communion pour les Sœurs Noires. A cette messe assisteront les familles qui ont recommandé des malades ou des infirmes à la protection de Notre-Dame de Lourdes. — A huit heures et demie, messe du Saint Sacrement et Pèlerinage de l'Ecole des filles de la paroisse. — A huit heures du soir, clôture des Pèlerinages ; salut solennel, procession à la Grotte, retraite aux flambeaux et consécration de l'assistance à Notre-Dame de Lourdes.

LILLE

Le Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements. — Mardi, le Congrès annuel des Sociétés savantes de Paris et des départements s'est ouvert au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Chabouillet, l'un des savants les plus éminents de France.

Après la réception traditionnelle, les diverses sections du congrès ont commencé leurs travaux.

Nous extrayons du compte-rendu officiel ce qui concerne les savants de notre région.

La section d'histoire et de philologie a entendu deux érudits du Nord.

« M. le comte d'Argœuvres, membre de la Société des antiquaires de la Morinie de Saint-Omer, analyse un livre de raison du XVIe siècle. Ce manuscrit donne des détails sur la prise de Thérouane, la reddition du château d'Hesdin. On y remarque des documents inédits sur les guerres d'Artois de l'année 1553.

» L'auteur mentionne les noms des officiers blessés ou prisonniers. Les faits militaires ne sont pas les seuls rapportés dans ce manuscrit. Il y est fait mention du prix des denrées. On y remarque en outre des notes sur la ville d'Arras.

» M. Finot, archiviste du département du Nord, donne lecture d'une notice sur les courses faites au quinzième siècle par les vaisseaux du duc de Bourgogne dans la mer Noire, d'après les procès-verbaux des ventes des marchandises prises. Ces documents, conservés aux archives du Nord, indiquent que le butin ainsi fait provenait de la capture d'embarcations chrétiennes comme de navires turcs.

» Il complète cette lecture par une étude du projet d'expédition de Constantinople du duc Philippe-le-Bon, préparé par son conseil en 1457. Aussi, ce document, quoique ce projet n'ait pas été suivi d'exécution, n'en est pas moins intéressant pour l'histoire de l'art militaire au commencement des temps modernes. »

M. le vicomte Delaborde a invité, au milieu des applaudissements de l'assemblée, M. le chanoine Dehaisnes à prendre place au fauteuil de la vice-présidence.

C'est là un hommage flatteur et bien légitime rendu à la science de l'érudit président de la Commission historique du Nord.

C'est, en même temps, un honneur dû au prêtre éminent qui remplit avec tant de distinction, de tact et de dévouement, les délicates fonctions de secrétaire général des Facultés catholiques de Lille.

Tous nos concitoyens, nous en sommes convaincus, se joindront à nous pour envoyer à M. le chanoine Dehaisnes leurs plus sincères félicitations.

Excursion géographique. — La Société de Géographie de Lille fait preuve en ce moment, d'une activité sans bornes. En moins d'un mois, elle a organisé des excursions aux aciéries d'Isbergues, à Bruges, à Liège, à Maëstricht et à Spa. Les deux journées de la Pentecôte ont été consacrées à un voyage à Anvers et Flessingue.

Cette excursion d'Anvers restera longtemps dans le souvenir de ceux qui ont eu la bonne fortune d'y prendre part. Un voyage à Anvers n'est jamais chose banale ; la ville présente tant d'attraits variés : quais, jardin zoologique, musées, promenades splendides, voilà de quoi employer plusieurs journées bien comptées et nos géographes en voyage ont pu, en un seul jour, grâce à la façon habile dont ils étaient guidés, rapporter des souvenirs précis sur tout ce qu'Anvers renferme d'intéressant.

Mais Anvers n'était pas l'unique but du voyage. D'Anvers, nos excursionnistes se sont rendus dimanche à Flessingue, par le bateau à vapeur, et sont rentrés le soir même, après une traversée de huit heures, heureux d'avoir pu contempler le spectacle grandiose du cours inférieur de l'Escaut et visiter le port que les Hollandais prétendent opposer à Anvers.

La situation de Flessingue est splendide, ses bassins superbes, mais hélas ! absolument voués de bâtiments.

47 personnes (et l'élément féminin était représenté fort gracieusement) ont pris part au voyage.

Le Bulletin de la Société de Lille donnera une narration fidèle de cette excursion et des incidents aussi nombreux qu'imprévus qui l'ont égayés.

Marché aux chevaux. — Au marché de mercredi, 223 chevaux ont été exposés en vente.

Affaires calmes.

CONCERTS ET SPECTACLES

Cirque de Mlle Fanny Lehmann. — Ce soir jeudi, ainsi que nous l'avons annoncé, le cirque de Mlle F. Lehmann donne une grande représentation de gala dont nous rendrons compte demain matin.

Demain vendredi, relâche.

Samedi, grande représentation.

Dimanche, la journée sera bien remplie. Il y aura d'abord une matinée à laquelle Mlle F. Lehmann a gracieusement invité les élèves de toutes les écoles de la ville lesquels n'auront à payer *d'autres places* qu'un droit insignifiant (0,25 c.) les professeurs auront leur entrée.

Le soir, représentation extraordinaire.

Comme nous l'avons annoncé, les amateurs tournaisiens donneront le dimanche 3 juin, un grand concert à l'hippodrome de Roubaix. Voici le très intéressant programme de cette soirée :

Première partie. — 1. Ouverture de *Freyschutz*, Weber ; 2. Concerto pour violoncelle (M. Van Istardael) Goltermann ; 3. *Rêverie*, L. Gregh ; 4. Premier solo du *Concerto en ré* (M. Leenders) Paganini ; 5. a *Pastorale*, b *Scherzo* de la 1re suite d'orchestre, Cl. Broutin ; 6. Prélude et Mazurka de *Coppelia*, Léo Delibes ; 7 *Hommage à Christiania*, fantaisie originale par l'auteur, M. Leenders ; 8. *Marche triomphale*. V. Delannoy.

Deuxième partie : Première exécution à Roubaix de : LE DESERT, Ode-symphonie en 3 parties pour chœurs, soli et orchestre. Paroles de Paul Collin, musique de Félicien David. — Première partie : Le Désert. — a. *Introduction et strophes*, récitées par M. Emile Gorin ; b. *Glorification d'Allah*, chœur ; c. *Marche de la Caravane*, orchestre et chœur ; d. *Le Simoun*, orchestre et chœur.

Deuxième partie : La Nuit. — a. *Hymne à la Nuit*, chanté par M. Piotsi ; b. *Fantasia arabe*, orchestre. *Danses des Almées*, orchestre ; c. *La Liberté au Désert*, chœur ; d. *La rêverie du soir*, chantée par M. Piotsi.

Troisième partie : Le lever du Soleil. — a. *Le Lever de l'Aurore*, orchestre ; b. *Chant du Muezzin*, M. Piotsi ; c. *Eloignement de la Caravane* et chœur final.

Chœurs et orchestre : 150 exécutants.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 23 mai 1888.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Savez-vous ce qu'on voit, le matin vers 5 h. 1/2, dans la rue St-Georges, sur la Grand'Place et dans la Grand'Rue ? On voit d'abominables torrents de poussière soulevés par les balayeurs publics, chassés sur les maisons, mais plus encore sur les nombreux ouvriers qui se rendent à leur travail en pestant contre la poussière, le vent, le balayeur, le manque d'arrosage et l'administration. Vous avez beau fermer les yeux, changer de trottoirs, c'est en vain : l'implacable furie Poussière vous atteint partout.

Après cela, on s'étonnera que les ouvriers, la gorge desséchée par la poussière, entrent au cabaret avant d'entrer à l'atelier !

Et dire qu'il ne faudrait qu'un peu d'eau pour remédier à cela !

Recevez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Un empoussiéré.

Roubaix, 24 mai 1888.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie de vouloir bien me rendre, par la voie de votre journal, une solution définitive sur la question suivante :

Est-il vrai qu'une motion est adoptée par la commission du gouvernement, portant qu'un des fils d'une famille de sept garçons et dont le chef est de nationalité française, a droit à suivre gratuitement les cours d'une école supérieure, et que l'aîné de cette famille reste exempt de tout service militaire ?

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Votre serviteur,
C. D., à Roubaix.

R. OUI.

NORD

Chronique électorale. — M. Ch. Mention, conseiller général, adresse la lettre suivante à l'*Echo du Nord* :

« Douai, le 23 mai 1888.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Plusieurs journaux du département du Nord ont annoncé à leurs lecteurs ma candidature à l'élection sénatoriale du 21 juin 1888.

» La période électorale étant ouverte, je m'empresse de faire la déclaration suivante, qui est nette et précise : *Je ne suis pas et je ne serai pas candidat.*

» Veuillez agréez, etc. » Charles MENTION,

» Conseiller général. »

Dunkerque. — *Islande.* — Vraiment cette triste campagne de 1888 sera des plus pénibles pour toute notre région. Chaque jour nous amène des détails de plus en plus navrants sur notre flottille éprouvée. Hier, nous apprenions la perte des goélettes : *Louise-Marie, Jeune Berthe, Charmante* et *Active*. Aujourd'hui, des lettres et dépêches parvenus aux armateurs, il résulte :

Que la goélette *Mardychoise*, appartenant à M. Macre et commandée par le capitaine Admont, a dans le même ouragan perdu 9 hommes y compris le capitaine et le second. La goélette *Schotten-Hoffe* a perdu 11 hommes enlevés par une lame y compris le capitaine.

Ces deux navires ont d'importantes avaries et retournent tous deux à Dunkerque ; l'un, *la Mardychoise*, commandée par le capitaine de *la Marie-Valentine*, qui a coulé à la suite de collision le 13 mars, et dont l'équipage a été sauvé et rapatrié par *la Fiancée*, à la baie des Iles Westman.

Le capitaine Vanpouille de la *Charmante* revient avec la *Mardychoise* et d'autres naufragés comme renfort.

Le lougre *Agneau de Dieu*, a éprouvé d'importantes avaries et a été condamné à Islande. Un homme est noyé.

— M. Dirlau est nommé agent de change, courtier d'assurances, interprète conducteur des navires à Dunkerque et est autorisé à interpréter la langue anglaise.

Cysoing. — Un garçon boucher Gaston Bayart venait de quitter son patron M. Bomart. Il avait conçu de la haine pour son successeur Ch. Houzé. L'ayant vu dernièrement dans un jardin occupé à soigner les vaches, Bayart le roua de coups de pied et de coups de poings. Procès-verbal a été dressé contre Bayart.

PAS-DE-CALAIS

Arrestation du socialiste Delécluse. — Le tribunal correctionnel de Boulogne, ayant condamné, le 22 juin 1887, le citoyen Delecluze, leader du parti socialiste à Calais, à 500 francs d'amende, un mois de prison et 2,000 fr. de dommages-intérêts envers M. Pinet et Banquart, fixant la contrainte par corps à 4 mois de prison pour l'Etat et 10 mois pour la partie civile, ce jugement a été confirmé par la Cour d'appel de Douai le 26 mars dernier.

N'ayant pu faire face au paiement, Delahaye a été arrêté mardi, en vertu d'un mandat d'amener et conduit à Boulogne où de nombreux amis qui ont pris part avec lui le train de 3 heures 25 du soir, l'ont accompagné jusqu'au Dépôt.

Arrestation d'incendiaires dans le Pas-de-Calais. — M. le sénateur Martel possède à Tournehem (Pas-de-Calais) une ferme qui est louée depuis plus de cent cinquante ans, de père en fils à la famille Fouble Fonbie.

Les 22 juin et 10 avril 1883, deux incendies éclatèrent dans la ferme et détruisirent une grande partie des bâtiments ; les pertes, couvertes par une assurance, s'élevaient à 15.000 francs. La cause de ces deux sinistres successifs était inconnue ; cependant, un nommé Elie Rigobert, domestique chez Fouble, disait de suite avoir vu mettre le feu par celui-ci, déclarant que la femme faisait le guet.

Le 15 février dernier, un nouvel incendie éclatait encore chez Fouble et détruisait un grand bâtiment à usage de bergerie et de grange ; la perte s'élevait à 5.700 francs, avec assurance.

A la suite de ce dernier incendie, Rigobert parla plus ouvertement et déclara à la justice qu'il avait vu Fouble mettre le feu dans de la paille de la bergerie, à l'aide d'une chandelle qui se trouvait dans une lanterne.

Une instruction fut alors ouverte, et on acquit la certitude que les faits avancés par Rigobert étaient exacts. De plus, Fouble, qui avait déclaré avoir perdu quatre-vingts moutons, n'en a perdu en réalité, que quatre.

Le parquet de St-Omer, composé de MM. de St-Aubin, procureur de la République, et Quentin, juge d'instruction, s'étaient rendus à Tournehem, mardi. A la suite d'une enquête des plus minutieuses, les époux Felix Fouble ont été mis en état d'arrestation et conduits à la prison de St-Omer. Fouble est âgé de 70 ans, sa femme en a 53 ; leur but, en mettant le feu, était de toucher des primes supérieures à la perte.

Déjà samedi soir un nommé Alexandre Lemaire, âgé de 28 ans, journalier, avait été arrêté pour l'auteur de deux incendies qui ont éclaté le 29 avril dernier chez les veuves Laverne et Légier.

Les trois arrestations ont produit une impression favorable dans la population du Tournehem.

BELGIQUE

Mouscron. — *Les élections communales.* — Les élections communales sont définitivement fixées au 3 juin, et, comme nous l'avons fait pressentir, on votera avec les nouvelles listes, conformément à un arrêté ministériel paru au *Moniteur*.

Herseaux. — *Un beau jubilé.* — Hier, le coquet village d'Herseaux était en fête — fête toute chrétienne et intime. Il avait pris un air de joie, pas une maison qui n'eût sa parure rustique ou son drapeau au clocher flottaient les drapeaux belges et pontificaux, au milieu des champs même, des poteaux garnis d'oriflammes tranchaient sur la belle verdure du printemps.

C'est qu'Herseaux fêtait le jubilé de cinquante années de prêtrise du vénérable curé qui dirige la commune depuis 18 ans, et à la munificence duquel elle doit les magnifiques peintures murales de l'église, la belle et florissante école catholique et le développement de l'école et du pensionnat St-Charles.

Tandis que les cloches à toutes volées annonçaient cette fête, l'Eglise s'emplissait de paroissiens qui venaient prouver combien était vraie l'inscription qui garnissait le porche : *Acclamons le vénéré pasteur jubilaire d'Herseaux !*

M. Mulliez, assisté de ses amis et anciens collègues, célébra une messe solennelle, à 10 heures 1/2, pendant laquelle la société chorale, sous l'habile direction de M. Planquart, s'est fait entendre.

Parmi le nombreux clergé qui remplissait le chœur de l'église, nous avons remarqué MM. les curés de Mouscron, de Wattrelos, de Reckem, de Mont-à-Leux, d'Estaimpuis ; M. le Principal du collège de Mouscron, M. l'économe du collège de Courtrai, MM. les directeurs des couvents de Dottignies et de Mouscron, etc., etc.

L'honorable famille Mulliez était accourue nombreuse à cette fête de famille et les notabilités de la paroisse et des environs y tenaient une large place.

Les pauvres n'ont pas été oubliés, car à l'issue de la cérémonie religieuse une distribution de gâteaux leur a été faite.

A une heure, M. Mulliez réunissait ses parents et amis dans des agapes fraternelles, que la société chorale et les enfants de l'école des Frères maristes sont venus rehausser de leurs morceaux et chants de circonstance.

Vers la fin du repas, M. le doyen de Menin proposa la santé du jubilaire, décrivit à grands traits les 50 années de piété, de charité chrétienne, et de travail aussi modeste qu'opiniâtre de M. Mulliez, le remercia au nom de l'Eglise et de la société, et lui souhaita pour le bonheur d'Herseaux encore de longues années.

Un télégramme envoyé de Rome par son Eminence le cardinal Rampolla, combla les vœux de tout le monde. Sa Sainteté Léon XIII, le glorieux jubilaire du Vatican, envoyait sa bénédiction apostolique au bien-aimé jubilaire d'Herseaux. Des vivats enthousiastes accueillirent cette bénédiction apostolique, et firent bénir le nom du grand et saint Pontife.

Après plusieurs autres discours aussi bien pensés que dits, les nombreux parents et amis se séparèrent, gardant au fond de leur cœur les plus douces émotions, et répétant ce chronogramme inscrit sur les murs du presbytère : *Daigne le Seigneur nous conserver longtemps encore un aussi vénérable pasteur !* A. E.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 23 mai.* — Germaine Berger, rue d'Espagne, 2. — Alphonsine Trompette, rue de l'Ommelet, cour Cambronne 46. — Daniel Butsine, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 25. — Joseph Carette, rue Carette, cour Desroussseur, 2. Henri Lesage, rue Bernard, cour Lefebvre, 10 — *Mariages.* — Jules Decarmont, 25 ans, industriel, à Tourcoing, et Thérèse Motte, 19 ans, sans profession, rue St-Jean, 40. — Jean-Baptiste Bettremieux, 27 ans, teintarier, rue du Tilleul, cour Vandaele, 7, et Céline Herteler, 18 ans, soigneuse, rue du Tilleul, 30. — *Déclarations de décès du 23 mai.* — Alice Byttebier, 1 an, rue de l'Ommelet, impasse Alexandre Dumas, 3. — Floris Bargeron, 6 mois, rue Guizot, maisons Delcroix. — Célina Lamblain, 11 ans, rue de Lannoy, fort Desprez, 19. — Marie Bouton, 44 ans, ménagère, rue Descartes, 23. — Henri Florquin, 72 ans, sans profession, Hospice Civil. — Alphonse Boudry, 5 mois, rue de l'Alma, fort Frasez, 118. — Angèle Vanmaldem, 6 mois, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre, 7.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 23 mai.* Emile Desbonnet, rue du Collège. — Alphonse Tanghe, à la Marlière — Elodie Martens, sentier de Roncq. — Gaston Dhaluin, rue Lerouge. — Edouard Lepers, rue du Chêne-Houpline. — *Déclarations de décès du 23 mai.* — Henri Vandenhecke, 3 mois 29 jours, rue Nollet.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VOLCKENICOLA qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Angèle VOLCKE, décédée à Roubaix, le 24 mai 1888 à l'âge de 2 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le vendredi 25 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, 116.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le vendredi 25 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Flore-Adèle GRIMONPREZ, décédée à Roubaix le 28 avril 1888, dans sa quatre-vingt-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n